

DECISION N°03/RH/2025, EN DATE DU 09/01/2026
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CHEF DE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITE
AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DRAA-TAFILALET

La Directrice du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :

- ✓ Vu le Dahir n°1-24-68 du 18 Jounada II 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi 22-24 modifiant et complétant la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24-12 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publiques ;
- ✓ Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°7/2013 du 18 Jounada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilités dans les établissements publics ;
- ✓ Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Taïfalet tel qu'il a été approuvé et modifié par son Conseil d'Administration.
- ✓ Vu la nouvelle organisation du centre régional d'investissement Drâa-Taïfalet telle que visée en date du 23 octobre 2025 ;
- ✓ Vu les nécessités de service ;

Décide

Article 1 : Recrutement :

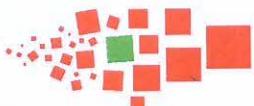
Le Centre Régional d'Investissement de la Région de Drâa-Tafilalet lance un appel à Candidature, au titre de l'Année 2026 pour le recrutement d'un(e) Chef de service Finance et Comptabilité ;

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation :

- Type de recrutement : **Contractuel**.
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville Errachidia.

Article 3 : Missions, responsabilités et conditions de candidature :

Le chef de service Finances & Comptabilité assure la gestion financière et comptable du CRI, depuis l'élaboration budgétaire jusqu'à l'établissement des états de synthèse, en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur. Il garantit la bonne exécution des opérations financières et la fiabilité des écritures comptables.



Vos responsabilités sont :

- Piloter l'élaboration du budget du CRI, en coordination avec les différentes entités concernées ;
- Notifier les crédits budgétaires aux services gestionnaires conformément à l'arbitrage validé ;
- Assurer la tenue de la comptabilité des engagements, des émissions et des comptes spéciaux du CRI ;
- Effectuer l'engagement et le mandatement des dépenses budgétaires dans le respect des procédures en vigueur ;
- Veiller à la perception des recettes du CRI conformément aux dispositions légales applicables ;
- Établir les états de synthèse comptable et s'assurer de leur conformité pour transmission aux parties prenantes internes et externes.

Conditions exigées :

- Bac + 5 Finance, sciences économique et gestion, comptabilité ;
- Expérience exigée : Minimum 7 années d'expérience dans une fonction similaire, une expérience dans un établissement public est un atout ;
- Maîtrise des langues arabe, française et un bon niveau en anglais.



Article n°4 : Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants (**regroupés en un seul PDF**) :

- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience requise.

Article n°5 : Délai de candidature :

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **25/01/2026** à **00H00** et envoyer le dossier complet en un seul fichier PDF à l'adresse RH@CRIDT.ma en mettant en objet : **CSFC**.

NB :

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.
- Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées, en mentionnant en objet : « **CSFC** ».

Article n°6 : Publication :

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date et le lieu de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet.

Article n°7 : Nomination :

Les candidats sélectionnés pour le poste susmentionné seront nommés par décision du Directeur du Centre Régional d'investissement Drâa-Tafilalet conformément à la réglementation en vigueur.

La Directrice

Directrice du Centre régional
d'investissement Drâa-Tafilalet
Signée Sofia BOUZYANE